Gérer l’épisode suicidaire – Plan Prévention Suicide - Suivi (PPS-S)

**Quand?** Dans les heures ou les jours suivant l’épisode suicidaire initial, selon le niveau de danger et les besoins de la personne

Nom, Prénom : Date du suivi:

Nom de la personne faisant le suivi : Lien avec l’usager :

2. Estimer le niveau de danger

**Information à recueillir :** Indicateurs sur lesquels appuyer votre **jugement clinique** quant à l’évolution du danger suicidaire et de l’épisode.

# Changement dans les MAAS

- ***Types de MAAS*** présentes lors du suivi : communications verbales/non verbales, comportements, pensées

- ***Éléments de planification suicidaire*** présents lors du suivi : moyen, moment, lieu, préparatifs de départ.

- ***Danger lors du suivi*** : accès au moyen, létalité du moyen (réelle et perçue par la personne), capacité de planification

# Changements dans les déclencheurs Moments critiques identifiés lors du suivi

En cours ou anticipés, bons moments et moments plus

difficiles ces derniers jours, depuis l’épisode suicidaire initial.

# Changement dans les facteurs de risque et de protection actuels

Facteurs de risque proximaux pouvant augmenter le danger lors du suivi.

# Facteurs de protection présents lors du suivi

**Observer** : Information recueillie

Sources : Questions à l’usager, observations, questions à des intervenants ou des proches, dossier de l’usager

**Décider** : Décision quant aux changements dans l’épisode et le danger suicidaire Changement dans le danger à

court terme pour la personne :

**Agir** : Intervenir pour ajuster le plan d’action en fonction de l’évolution des besoins de la personne

* Augmenter ou réduire les mesures de sécurité mises en place
* Ajuster le plan d’action
* Planifier le prochain suivi



Processus AUDIS 2020 - C. Bardon, CRISE, Chaire DI-TC UQAM. Processus AUDIS, Licence publique Creative Commons Attribution – Utilisation non commerciale – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International